VIVRE À BAULE
Newsletter
Mercredi 4 décembre 2019
www.commune-baule.fr

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Baule obtient 1 Fleur

Le Label Villes et Villages fleuris a décerné 1 fleur à Baule notamment pour sa gestion différenciée des espaces verts et ses cheminements doux. Félicitations à l'équipe du service espaces verts

Horaires d'ouverture de la mairie pendant les vacances de Noël

Du lundi au vendredi de 8h30 à 13h

Fermeture du service urbanisme de la commune du 30/12 a 3/1 inclus

Pedibus

Le pédibus est un mode de transport proposé chaque matin, aux enfants scolarisés du Cp au Cm2.. Un agent municipal est chargé de les accompagner à pied, de l'école de musique au groupe scolaire.
Ce service gratuit est accessible sur simple demande, auprès des responsables du service périscolaire **02 38 64 69 50** ou sur periscolaire@commune-baule.fr

Inscription à l'accueil de loisirs des vacances de février

Date limite vendredi 31 janvier

L'accueil du centre de loisirs aura lieu **du lundi 17 au vendredi 21 février**, au bâtiment périscolaire de Baule.
Inscriptions ouvertes sur le portail famille, jusqu'au 31 janvier **sur www.delta-commune-baule.com**

La journée de l'arbre

Jeudi 28 novembre a eu lieu la journée de l'arbre. À cette occasion, 3 arbres remarquables ont été plantés sur la Place des Bouleaux, par les enfants du groupe scolaire de Baule.

Un Sophora Japonica, un Tulipier de Virginie et un Chêne de Hongrie ont trouvé place non loin des jeux pour enfants.

Battue aux sangliers, Dimanche 15 décembre

La société de chasse La Bauloise organise une battue aux sangliers **le dimanche 15 décembre, à partir de 8h30** aux lieux-dits les Larris et les Oseraies.

Le recensement militaire OBLIGATOIRE, dès 16 ans.

Recensement militaire obligatoire dès 16 ans

Cette formalité est obligatoire pour tous les jeunes (garçons et filles) de nationalité française âgés de 16 ans révolus, et doit être faite dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Pour remplir cette formalité vous devez vous présenter à la mairie avec le livret de famille de vos parents, votre carte nationale d'identité ou passeport, un justificatif de domicile de moins de 3 mois de vos parents

Inscription sur les listes électorales

C'est une démarche volontaire – une inscription en tant que nouvel arrivant n'entraîne pas une inscription sur les listes électorales.

Vous pouvez vous inscrire avec un compte https://www.service-public.fr/ ou via France Connect, ou en MAIRIE.

Avant d'effectuer cette démarche, il est possible de vérifier si vous êtes déjà inscrit sur les listes électorales.

À savoir : pour pouvoir voter lors des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, il possible de s'inscrire jusqu'au 7 février 2020 (sauf circonstances particulières).

Une fin d'année en musique

Samedi 7 décembre, à 18h00: Concert des élèves de l'Ecole de musique

L'orchestre junior, la fanfare, les ateliers de musiques actuelles, les ensembles des classes de l'EMM constitués pour l'occasion (chant, clarinette...), et leurs professeurs, se produiront pour un concert très hétéroclite, de Bach à Ibrahim Maalouf.
Espace Gérard Dumard. Entrée libre

Jeudi 19 décembre, à 19h00: Concert de Noël de la Belle Image

Espace Gérard Dumard.

Les temps forts de l'année à venir

Concerts de la Société Musicale, **25 et 26 janvier, 31 et 1er février**
Carnabaule **samedi 21 mars**
Commémorations ABBE PASTY et du 8 MAI 1945 **vendredi 8 mai**
Festival Baule d'airs **22, 23 et 24 mai**
Réouverture de la Guinguette La Corne des Pâtures **courant juin**
Fête de la musique **dimanche 21 juin**
Feu d'artifice **lundi 13 juillet**
Brocante du comité des fêtes **dimanche 6 septembre**
Bourse aux jouets **dimanche 25 octobre**
Festival jeune public ChapiMôme **vacances de la toussaint**
Commémoration de l'Armistice **mercredi 11 novembre**

Prochain Conseil municipal
Mercredi 18 décembre 2019
à 20h30 salle du conseil

Monsieur Patrick ECHEGUT, Maire de Baule,
et les membres du Conseil Municipal
Vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année